

<b>Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire du 9 octobre 2014</b>
---

Mme la Vice-Présidente du CA et de la COFVU ouvre la séance à 17H00.  
Elle excuse les conseillers qui n'ont pu se libérer et donne lecture des pouvoirs.  
Le quorum étant atteint, la commission peut siéger valablement.

### **Approbation du compte-rendu de la COFVU du 28 mai 2014**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **Avis sur le programme de formation de la Licence Professionnelle SURF**

Il est exposé l'intérêt d'une UE zéro de « mise à niveau » pour les étudiants inscrits en LP Maintenance des systèmes pluritechniques - parcours « Sûreté de fonctionnement et techniques avancées de maintenance », ce qui permettrait de passer à 450 heures de formation comme les autres LP.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Répartition de la dotation de l'établissement aux composantes de formation**

M. Rouzé rappelle le contexte national avec une diminution de 5 millions d'euros pour le fonctionnement des universités alors que les dépenses de masse salariale augmentent de 200 millions en 2015.

Au niveau de l'UVHC, la masse salariale est passée de 62 millions d'euros en 2010 à 74 millions en 2014. Dans le même temps, la dotation de fonctionnement chutait de 7,8 à 6,9 millions.

En prenant en compte l'évolution des dotations, on peut raisonnablement estimer la DGE 2015 à 81 millions d'euros.

Le principal facteur de contrainte pour le budget 2015 consiste en l'évolution de la masse salariale, qui a augmenté de 1,94 % entre 2013 et 2014 et qu'on estime en 2014 à 83 millions d'euros. Selon les composantes d'affectation, elle a augmenté entre 2010 et 2013 de 7 à 17 % (hormis le CEPPE).

Le Conseil d'Administration du 10 avril 2014 s'est prononcé pour mobiliser les ressources propres, garantir les marges de manœuvre pour l'investissement hors prélèvement sur réserves, limiter les dépenses de fonctionnement et maîtriser la masse salariale.

Le Conseil d'Administration du 8 juillet a pris les orientations suivantes :

- Besoins nouveaux pour le secteur établissement : 1 034 000 € (besoins supplémentaires pour la paie Etat) et 1 300 000 € (diminution des recettes)

- Modalités de financement envisagées :

Diminuer les dépenses de fonctionnement : 484 000 €

Supprimer toutes les marges sur la paie Etat : 350 000 €

Recettes supplémentaires de TVA : 200 000 €

Remboursement IRT Railenium : 100 000 €

Mme Harmand fait remarquer que l'IRT reverse à l'UVHC des montants qui correspondent au pourcentage de temps passé par les collègues travaillant sur les projets. C'est une pratique appelée à se développer.

Les enveloppes votées par le CA du 8 juillet sont :

- secteur Etablissement – SC – SACD :	77 300 000 €
- secteur Formation :	2 900 000 €
- secteur Recherche :	800 000 €

Des modalités de financement sont prévues pour compenser les 1 200 000 € du secteur Etablissement et obtenir un budget en équilibre.

Suite aux deux phases du dialogue de gestion en juillet et septembre, la proposition de répartition est soumise au COFVU en prenant en compte la diversité des situations des composantes.

M. Delevaque fait remarquer que pour l'IUT, il faut ajouter à la contribution de l'établissement les ressources propres de l'IUT, ce qui porte le total net à 3 850 000 €.

M. Ouaftouh s'inquiète de savoir si l'effort sur la masse salariale signifierait un gel des postes que le ministère pourrait considérer comme acquis à l'avenir. Mme Harmand répond que l'établissement ne pourra jamais assumer seul le coût de la masse salariale.

Par ailleurs, Mme Harmand attire l'attention sur les antennes de Cambrai et Maubeuge pour lesquelles l'UVHC supporte un surcoût par rapport au coût moyen d'un étudiant.

De même, dans le cadre de l'ESPE : les étudiants y sont inscrits et la dotation est versée à l'ESPE, mais c'est l'UVHC qui assure les cours. Nous n'avons aucune certitude sur une éventuelle compensation de cette charge financière.

M. Vaganay précise que tous les placements de l'établissement sont sur des comptes du trésor Public avec calcul d'intérêts négatifs. Les réserves de l'UVHC représentent environ deux mois de fonds de roulement ; elles ont augmenté en 2013 car la Région a remboursé des dépenses de construction sur fonds FEDER.

La répartition de la dotation est adoptée à l'unanimité.

### **Règles d'évaluation des enseignements**

Cette problématique est reportée au prochain COFVU.

### **Questions diverses**

A une question sur la fermeture du PCL, Mme Harmand répond que suite à des mutations il ne reste qu'une seule secrétaire mais l'établissement cherche une solution pour ouvrir les deux sites et stabiliser la situation.

Après épuisement de l'ordre du jour, Mme Harmand remercie les conseillers et lève la séance.

**Etaient présents :**

Mme HARMAND, Vice-Présidente CA et COFVU (sans voix délibérative)

**Membres présents avec voix délibérative :**

Collège A :

SENECHAL Olivier  
OUAFTOUH Mohammadi

Collège BIATOSS :

CLEMENT Sandrine  
FLOQUET Laurence

Collège Usagers :

D'ETTORE Marjoline  
ABRAHAM Sandrine  
RICCIARDI Caroline  
MAAMACHE Souad  
CHERIT Yanniss  
LAMAC Sébastien  
LAMART Thomas  
VITOUX Aude  
VACCA Alessandro  
GRENIER Vincent  
BUCHON Rémi

Collège B :

CHERRIER Emmanuel  
NIEMCZYK Sylvie  
DELEVAQUE Franck  
GOUTIN Philippe  
POMMERAY Michel

**Membres de droit sans voix délibérative**

**Personnalités extérieures avec voix délibérative**

**Membres invités Formation sans voix délibérative:**

ROUZE Jean Pierre  
CAOUDER Nathalie  
EGEA Céline  
CHAABI Imane  
SENECHAL Sandrine

**Membres invités Formation et Recherche sans voix délibérative:**

VARAGO Manuel

**Pouvoirs :**

Mme TURPIN à M. CHERRIER  
M. PETIT à Mme NIEMCZYK  
M. CARRE Martin à Mme D'ETTORE Marjoline  
M. GUILLEMINOT à Mme RICCIARDI  
Mme LEROY à M. VACCA

Fait à Valenciennes le 5 janvier 2015

La Vice-Présidente CA et COFVU



S. HARMAND